

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A R R E T E

du 04 JUIN 1993

RELATIF AU PLAN COMPTABLE PARTICULIER DES FABRIQUES D'ÉGLISES DES DÉPARTEMENTS DU BAS-RHIN, DU HAUT-RHIN ET DE LA MOSELLE.

Le ministre d'Etat,

ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

VU, l'article 82 du décret du 30 décembre 1809 modifié par le décret du 18 mars 1992 concernant les fabriques des églises ;

Vu, l'avis de l'archevêque de Strasbourg et de l'évêque de Metz ;

VU, l'article 7-13° de la loi du 1er juin 1924 et l'ordonnance du 15 septembre 1944 ;

A R R E T E

Article 1er. - A compter du 1er janvier 1994, les fabriques des églises des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle appliquent le plan comptable joint en annexe au présent arrêté.

Article 2. - Le directeur général de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le

04 JUIN 1993

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'Administration Territoriale
et des Affaires Politiques

SERVICE des CULTES
arrivé le 1^{er} JUIN 1993

Bernard BOUCAULT





PLAN COMPTABLE PARTICULIER DES FABRIQUES D'EGLISES
DES DEPARTEMENTS DU BAS-RHIN, DU HAUT-RHIN ET DE LA MOSELLE

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX

- 10. FONDS PAROISSIAL et RESERVES
 - 102. Fonds paroissial
 - 1021. Valeur du patrimoine
 - 1023. Subventions d'investissements non renouvelable
 - 106. Réserves
 - 1063. Réserves contractuelles
 - 1068. Autres réserves
 - 10682. Réserves pour investissements
 - 10688. Réserves diverses
- 11. REPORT A NOUVEAU
 - 110. Report à nouveau (solde créditeur)
 - 119. Report à nouveau (solde débiteur)
- 12. RESULTAT NET DE L'EXERCICE
 - 120. Résultat de l'exercice (excédent)
 - 129. Résultat de l'exercice (déficit)
- 15. PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES
 - 151. Provisions pour risques
 - 157. Provisions pour grosses réparations
- 16. EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES
 - 164. Emprunts auprès des établissements de crédit
 - 168. Autres emprunts
 - 169. Autres dettes

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS

- 21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 - 211. Terrains
 - 212. Agencements et aménagements de terrains
 - 213. Constructions
 - 214. Constructions sur sol d'autrui
 - 218. Autres immobilisations corporelles
 - 2181. Installations générales, agencements
 - 2183. Matériel de bureau et matériel informatique
 - 2184. Mobilier
- 23. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS
- 27. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
 - 274. Prêts
 - 275. Dépôts et cautionnements versés
- 28. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
 - 2812. Amortissement des agencements et aménagements de terrains
 - 2813. Amortissement des constructions
 - 2818. Amortissement des autres immobilisations corporelles
 - 28181. Installations générales, agencements
 - 28183. Matériel de bureau et matériel informatique
 - 28184. Mobilier

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS

31. FOURNITURES

32. AUTRES APPROVISIONNEMENTS

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS

40. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

- 401. Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services
- 402. Quêtes à reverser

42. PERSONNEL

- 421. Personnel - Rémunérations dues

43. ORGANISMES SOCIAUX

- 431. Sécurité sociale
- 437. Autres organismes sociaux

44. ETAT et AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES

- 447. Impôts, taxes et versements assimilés

46. DEBITEURS et CREDITEURS DIVERS

- 462. Créances sur cessions d'immobilisations
- 467. Autres comptes débiteurs ou créditeurs
 - 4670. Créiteurs divers
 - 4675. Débiteurs divers
- 468. Divers - Charges à payer et produits à recevoir
 - 4686. Charges à payer
 - 4687. Produits à recevoir

48. COMPTES DE REGULARISATION

- 486. Charges constatées d'avance
- 487. Produits constatés d'avance

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS

50. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

- 506. Obligations
- 507. Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
- 508. Autres valeurs mobilières

51. BANQUES et ETABLISSEMENTS FINANCIERS

- 514. Chèques postaux
- 515. Comptes de dépôts de fonds au Trésor Public
- 517. Autres organismes financiers
 - 5171. Caisse d'Epargne

53. CAISSE

58. VIREMENTS INTERNES

59. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS

- 590. Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES

- 60. ACHATS
 - 601. Articles de culte
 - 6011. Pain et vin
 - 6013. Cire, bougies
 - 6018. Articles divers
 - 603. Variation des stocks
 - 606. Matières et fournitures
 - 6061. Combustibles
 - 6062. Eau, gaz, électricité
 - 6063. Fournitures d'entretien et petit équipement
 - 6065. Fournitures administratives et de bureau
 - 6067. Fleurs
 - 6068. Autres matières et fournitures
- 61. SERVICES EXTERIEURS
 - 613. Locations
 - 614. Charges locatives
 - 615. Entretien et réparations
 - 6152. Entretien et réparations sur biens immobiliers
 - 6153. Entretien et réparations sur biens mobiliers
 - 6156. Maintenance
 - 616. Primes d'assurances
 - 6161. Multirisques
 - 6162. Assurance obligatoire dommage-construction
 - 6168. Autres assurances
 - 618. Divers
 - 6181. Documentation générale
 - 6183. Documentation technique
- 62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS
 - 622. Honoraires
 - 623. Pourboires et dons
 - 625. Déplacements, missions et réceptions
 - 626. Frais postaux et frais de télécommunications
 - 627. Services bancaires
 - 628. Divers
 - 6281. Cotisations
 - 6284. Formation pastorale et catéchétique
- 63. IMPOTS ET TAXES
 - 631. Taxes sur rémunérations
 - 635. Autres impôts et taxes
- 64. CHARGES DE PERSONNEL
 - 641. Rémunérations du personnel
 - 6411. Salaires
 - 6413. Primes et gratifications
 - 6414. Indemnités et avantages divers
 - 645. Cotisations sociales
 - 648. Autres charges de personnel
- 65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
 - 657. Contributions versées
 - 6578. Contributions diverses

.../...

- 66. CHARGES FINANCIERES
 - 661. Charges d'intérêts
 - 6611. Intérêts des emprunts
 - 6616. Intérêts bancaires
- 67. CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 68. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS
 - 681. Charges d'exploitation
 - 6811. Dotation aux amortissements
 - 6815. Dotation aux provisions
 - 686 Charges financières
 - 6866. Dépréciation des valeurs mobilières de placement
- 69. IMPOTS SUR LES BENEFICES
 - 695. Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS

- 70. RECETTES ORDINAIRES
 - 701. Quêtes
 - 7011. Quêtes ordinaires
 - 7012. Quêtes des mariages et enterrements
 - 7018. Quêtes pour le chauffage ou particulières
 - 702. Troncs et dons
 - 703. Droits de la Fabrique
 - 705. Produit des cierges
 - 708. Autres produits
- 74. SUBVENTIONS DIVERSES AUTRES QUE D'INVESTISSEMENT
- 75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
 - 750. Loyers bâtiments
 - 751. Locations de terrains
 - 752. Indemnités d'occupation
 - 753. Redevances Pompes funèbres
- 76. PRODUITS FINANCIERS
 - 764. Revenus des valeurs mobilières de placement
 - 768. Autres produits financiers
- 77. PRODUITS EXCEPTIONNELS
 - 771. Produits exceptionnels sur opérations de gestion
 - 775. Produits des cessions d'éléments d'actif
 - 778. Autres produits exceptionnels
- 78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.